



Camp de jour : Thématique de l'été 2022

Bonjour à toutes les familles!
Nous sommes de retour cette année en espérant que les camps de jours pourront avoir lieu «comme dans l'temps».

Cette année la thématique principale de l'été sera : **Voyage dans le temps**

Semaine 1 : 27 juin au 1er juillet : La Préhistoire

Semaine 2 : 4 au 8 juillet : L'Antiquité

Semaine 3 : 11 au 15 juillet : Le Moyen-Âge

Semaine 4 : 18 au 22 juillet : La Renaissance

Semaine 5 : 25 au 29 juillet : La Belle époque

Semaine 6 : 1 au 5 août : Les Grandes guerres

Semaine 7 : 8 au 12 août : Les Années 80 - 90

Semaine 8 : 15 au 19 août : Les Années 2000

Semaine 9 : 22 au 26 août : Le Futur

Les sorties (optionnel à 30\$):

- Jeudi, 7 juillet : Arbraska
- Mercredi, 20 juillet : Pointe-À-Callière
- Mercredi, 3 août : Parc Safari
- Mercredi, 17 août : Récréofun

Tarification :

1 semaine : 75 \$

Service de garde AM et PM : 7 \$

Service de garde AM ou PM : 3,50 \$

Directive d'inscription pour le camp de jour

La période d'inscription aura lieu du lundi 9 mai au vendredi 17 juin.

Premiers arrivés, premiers servis.

(En ligne sur AMILIA ou en personne au chalet des loisirs)

Inscription de dernière minute : S'il reste de la place, il sera possible d'inscrire son enfant sur AMILIA jusqu'au mercredi précédant la semaine à venir. Passer le mercredi, il faudra faire l'inscription en personne.

À NOTER : Le nombre de places pour la semaine #9 sera limité au nombre d'animateurs disponibles.

*** Les personnes ne résidant pas à Napierville ou Saint-Cyprien-de-Napierville se verront facturer 50% de plus que sur le tarif régulier. (Ex : 1 semaine à 75 \$ sera 110 \$)

Politique de paiement

- Le paiement doit être fait entièrement avant le début des semaines utilisées.
 - Par carte de crédit : Possibilité de faire différents versements proposés sur AMILIA ou encore le faire avec le personnel au chalet des loisirs.
 - En argent comptant : Il faut payer entièrement le total de la facturation des services choisis.

Politique de remboursement

- Annulation par le participant : Aucun remboursement une fois inscrit et que l'activité est débutée.
- Annulation par le participant pour une raison médicale : Annulation recevable en tout temps.
 - Sur présentation d'un certificat médical original dûment signé par un médecin
 - Le remboursement sera fait au prorata des semaines ou journées non utilisées, et ce, sans frais administratifs.